

documentation

Au service des étudiants, la relation formateur/documentaliste

YANN MARIAUX
XAVIER TALOIS

■ Depuis l'arrêté du 30 mars 1992, la documentation et la recherche en soins infirmiers font partie des missions des Ifsi ■ Comment se passe la collaboration entre documentalistes et formateurs ? ■ Quelles conditions sont nécessaires pour que ces deux métiers s'articulent au mieux au sein du projet pédagogique ? ■ Typologie des relations possibles et souhaitables.

également différents (« il m'apprend quelque chose d'autre »). C'est de cette altérité que les prises de conscience, voire les révélations, s'impulsent. C'est donc à partir de ce projet et des différentes conceptions qui le sous-tendent que s'enracine et s'épanouit la relation entre formateur et documentaliste.

MOTS CLÉS

- CDI
- Documentaliste
- Formateur
- Ifsi
- Projet

Aujourd'hui, il est admis qu'un centre de documentation et d'information (CDI) est un outil indispensable à l'activité d'un institut de formation en soins infirmiers (Ifsi). Malgré cette évidence, dans la pratique, les modes et les conditions de fonctionnement des CDI restent disparates¹. La qualité du fonds documentaire et de l'espace dédié au CDI, ainsi que la qualification et la reconnaissance des personnels animant le CDI, sont des paramètres essentiels de fonctionnement.

Après avoir répondu à la mission de recherche documentaire, consignée dans l'article premier de l'arrêté du 30 mars 1992 relatif aux conditions de fonctionnement des Ifsi, une question se pose aujourd'hui : comment le documentaliste s'intègre-t-il en tant qu'acteur dans l'équipe pédagogique ?

Cet article se propose d'apporter quelques éléments de réflexion sous l'angle de la relation formateur-documentaliste. La performance d'un outil, ici le CDI, dépend certes de sa qualité intrinsèque, mais également de la façon dont il est vécu, porté et utilisé. Notre analyse s'appuie sur notre

pratique quotidienne de formateur et de documentaliste dans un Ifsi comportant une filière infirmière de 50 étudiants et une filière aide-soignante de 20 élèves. Cette pratique se nourrit du projet de l'Ifsi, car c'est finalement ce projet qui "autorise" les nuances de la relation formateur/documentaliste.

UNE HISTOIRE DE PROJET

L'être humain a besoin de projet pour avancer et se fédérer. Nous ne développerons pas ce concept ici, mais nous en précisons certains éléments.

■ **Le "projet" est à entendre comme le sens**, celui qui donne la direction (vers où je vais et vers où nous allons ensemble) et la signification (pourquoi j'y vais et pourquoi nous y allons ensemble). Le projet ne se comprend que comme une dynamique faite d'élaboration, d'échanges, de formalisation, de confrontation et de mise à l'épreuve des faits et de la réalité.

■ **Dans notre projet, au-delà du travail avec soi-même** que l'étudiant réalisera durant ses trois années, il nous semble nécessaire qu'il y ait rencontre avec d'autres, semblables (« je me reconnais en lui »), mais

DU PROJET VERS L'ARTICULATION ENTRE LA FONCTION DE FORMATEUR ET LA FONCTION DE DOCUMENTALISTE

Ces deux fonctions correspondent à deux métiers. Elles se composent d'activités propres et requièrent des compétences particulières.

■ **Nous nous interrogerons sur la possible relation entre ces deux métiers**, c'est-à-dire sur ce qui, à partir des spécificités propres à chaque fonction, peut devenir complémentaire. Cela revient à poser la question de l'articulation. Or, une articulation revêt un mécanisme complexe. Des éléments différents, disjoints sont amenés à travailler ensemble pour assumer une fonction commune : le mouvement. Ces éléments ont besoin d'être reliés entre eux, ajustés et synchronisés. Chacun a un rôle à jouer pour que l'ensemble soit efficace.

■ **Cette complexité fait toute la richesse d'une articulation**, car elle contient la vie, la possibilité de se mouvoir ou de s'immobiliser... Mais elle recèle aussi une grande fragilité. Un seul élément dysfonctionne et le mouvement est rompu. La douleur peut même être au rendez-vous. Chaque élément peut paraître isolément en bon état, pour autant, l'ensemble ne fonc-

En partenariat avec le



Réseau national
des documentalistes
hospitaliers
Armelle Martin,
présidente du RNDH,
Centre de documentation
médico-pharmaceutique,
AP-HP Ageps,
7, rue du Fer à moulin,
75005 Paris.
Tél. : 01 46 69 14 25.

tionne pas ou fonctionne en grinçant : une articulation se soigne, s'entretient afin qu'elle reste souple, utile et silencieuse.

TYPLOGIE DES RELATIONS FORMATEUR/DOCUMENTALISTE

La typologie des relations entre le formateur et le documentaliste va dépendre de la conception que chacun se fait du travail en équipe, qui s'avère un système fragile, très dépendant des individus qui le composent, puisque son énergie totale dépend de celle de chacun de ses membres et de la qualité de leurs interactions.

Ainsi, la relation entre le formateur et le documentaliste va-t-elle dépendre de la représentation que l'enseignant se fait du CDI, de la personne qui y travaille, mais également de la place qu'on lui donne dans l'institut. Elle dépend également de la façon dont se positionne le documentaliste face à l'équipe pédagogique.

■ **La vision consumériste du CDI.** Il s'agit là d'un mode de fonctionnement pratiquement non articulé. On va au CDI comme on irait "faire son marché". Le plus souvent, le formateur et, par contre-coup, les étudiants, vont s'approvisionner et attendent du documentaliste qu'il soit prêt à servir. Dans ce type de vision, le documentaliste voit arriver des étudiants pour un travail de groupe sans même en avoir été avisé par le formateur. Il se trouve face aux étudiants sans avoir pu, au préalable, travailler sur le sujet de recherche. Le manque de communication provoque un dysfonctionnement dont les étudiants vont pâtir, et met le documentaliste en situation délicate.

Cette situation (qui n'est pas rare) nous amène à penser que l'enseignant ne reconnaît pas l'autre dans ses compétences et qu'il considère le travail de recherche non pas comme un apprentissage réel, mais comme

une activité de remplacement. Le rouage se grippe et l'articulation se met à montrer des signes de faiblesse.

■ **La vision utilitaire interactive.** Ici, l'articulation est simple, mais opérante. Dans le même cadre d'un travail de groupe, le formateur informe le documentaliste, soit en lui remettant le planning des jours de travaux de groupe et le sujet de recherche, soit en lui exposant directement le projet. Dans cette situation, le documentaliste est reconnu : on lui laisse la possibilité de préparer la rencontre avec les étudiants. Il n'est plus dépourvu devant les étudiants, il se rend disponible dans son organisation et se sent préparé psychologiquement pour un travail d'accompagnement. Le formateur utilise le CDI en tenant compte de son fonctionnement et considère le documentaliste comme un partenaire précieux dans la réalisation de la séquence pédagogique.

■ **La vision collaboratrice.** Dans cette situation, l'articulation se complexifie et s'enrichit. Le formateur peut faire appel au documentaliste pour collaborer à la conception de la recherche documentaire liée au projet d'une séquence pédagogique. Les objectifs et les modalités sont élaborés de façon commune. Le documentaliste réalise un dossier documentaire pour le formateur, avant de construire avec lui le planning d'organisation du travail de recherche. Le suivi des séquences se fait au CDI. Le documentaliste accompagne les étudiants, évalue leurs difficultés et leurs progrès, et transmet ses constats aux formateurs. Cette collaboration avancée utilise les compétences du formateur mais également celles du documentaliste dans le champ d'actions spécifiques de l'un et de l'autre. Dans ce sens, la recherche au CDI n'est plus utilisée comme une activité

de remplacement, mais devient un apprentissage réel.

■ **La vision formatrice et créatrice du CDI.** Ici, le mouvement est initié par le CDI. Dans cette dernière forme de relation, c'est le documentaliste qui est à l'initiative du projet. Ainsi, sur proposition du documentaliste, le formateur et le documentaliste vont-ils construire une séquence pédagogique, par exemple la réalisation par les étudiants d'une exposition sur un thème de santé publique.

Pour être force de proposition, le documentaliste doit bien connaître le programme général des étudiants et s'être suffisamment approprié les modules qui vont être étudiés. Il doit également être dans l'échange avec les formateurs. De son côté, l'équipe pédagogique doit envisager le bénéfice de ses actions, tout en gardant à l'esprit qu'il est un spécialiste de la documentation et non un expert de la santé. Être force de proposition amène le documentaliste à changer sa façon de travailler, à ne pas rester "isolé", mais à aller vers les autres, ce qui permet de bien faire fonctionner l'articulation.

CONCLUSION

Sur l'ensemble de ces typologies de relation, deux voire trois sont préférables. La vision consumériste, en revanche, ne devrait plus avoir cours. La relation documentaliste/formateur peut et doit être une articulation bien huilée. Le documentaliste possède des compétences techniques qui légitiment son implication dans la mission pédagogique. Pour que la collaboration réussisse, il importe que le documentaliste soit reconnu et intégré dans l'équipe pédagogique comme un partenaire au service de la recherche, de la construction de la formation, du développement et du questionnement de l'étudiant. ■

NOTE

1. Groupe de travail de documentalistes.

Analyse de l'existant en documentation au service des Ifsi et IFCS de la Région des Pays-de-la-Loire, Cefiec Pays-de-la-Loire, 2004.

LES AUTEURS

Yann Mariaux,
documentaliste,
YMARIAUX@ch-
mayenne.fr

Xavier Talois,
formateur, Ifsi,
CH de Mayenne (53),
XTALOIS@ch-
mayenne.fr